



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

DOM : Martinique

Question au Gouvernement n° 2101

Texte de la question

VIOLENCES EN MARTINIQUE

M. le président. La parole est à M. Alfred Marie-Jeanne.

M. Alfred Marie-Jeanne. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, la Martinique connaît une escalade inquiétante du trafic d'armes à feu et du nombre d'armes trafiquées, alimentant une violence elle aussi exponentielle. Les chiffres officiels de 2004 font état de trente-neuf homicides et coups et blessures mortels, et de 1 452 faits se rapportant à des coups et blessures volontaires, soit quatre par jour, ce qui représente une augmentation de 12,5 % en un an.

L'actualité du mois d'avril 2005 a été émaillée de nombreuses agressions armées touchant même les établissements scolaires. S'il est vrai que, en 2004, les services de police et de gendarmerie ont récupéré 1 500 armes à feu dites de sixième catégorie, le problème de la circulation des armes reste entier.

Monsieur le ministre, puisque la Martinique est devenue une véritable passoire, cette situation n'impose-t-elle pas une enquête approfondie sur l'armement clandestin, ainsi qu'un accroissement des moyens de contrôle, tant à l'intérieur qu'aux frontières ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Dominique de Villepin, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Monsieur le député, les faits que vous évoquez sont inacceptables. La priorité de mon action, en Martinique comme sur tout le territoire national, est bien évidemment la lutte contre les violences.

Dans ce contexte, nous avons deux objectifs.

Le premier est d'augmenter les effectifs indispensables dans le domaine de la sécurité publique, de la police judiciaire ou de la police aux frontières pour lutter contre de telles violences. C'est pourquoi nous avons décidé l'affectation, au cours des trois dernières années, de 116 policiers supplémentaires.

La seconde, étant donné l'importance des trafics d'armes, que vous avez soulignée, est de multiplier les contrôles. C'est ce que nous faisons tant sur les routes et dans les quartiers les plus sensibles qu'aux abords des écoles, où nous avons noté une recrudescence des violences.

Les résultats sont là. Nous avons réussi, au cours des deux dernières années, à multiplier par trois le nombre des saisies d'armes, notamment celles, que vous avez évoquées, d'armes vendues légalement mais trafiquées. Nous obtenons ainsi des succès puisque, après une augmentation de 5 % de la délinquance en 2004, ce qui est intolérable, nous avons enregistré une baisse régulière et continue de 3,5 % dans les premiers mois de l'année. Mais il faut aller plus loin. Pour cela, nous devons nous attaquer à l'ensemble du crime et du trafic organisé, ce que nous avons fait en créant, pour la Martinique et l'ensemble des Caraïbes, une plate-forme de lutte contre la drogue, qui est désormais opérationnelle. Elle réunit des officiers de liaison américains, espagnols et britanniques, ainsi qu'une trentaine de policiers français.

Vous le voyez, monsieur le député, nous sommes totalement mobilisés dans la lutte contre les violences en Martinique et dans les Caraïbes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Alfred Marie-Jeanne](#)

Circonscription : Martinique (4^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2101

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 11 mai 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 mai 2005